Image not found or type unknown

revision de garde alternee

Par **duduch54**, le **20/04/2013** à **00:03**

bonjour j ai obtenu une garde alternee de mes deux enfants il y a trois ans suite a maltraitance verbal de mon es concubine sur les enfants l enquetrice sociale a donne son rapport que les enfants voulait voir leur mere pareil mais que mon ex femme etait fragile et vite depasse donc elle s engagait a suivre une therapuie qu elle n a effectue que deux ou trois fois pour fait bien car pas de suivi du tribunal
j ai voulu revoir ce jugement mais c est sa parole contre la mienne les enfants avait sept ans donc trop jeune pour que le juge les ecoute mais cela continue de plus en plus par insulte et leger employement des enfants mes enfants sont toujours en pleur et mal au ventre du au stress qu ils ne supporte plus le comportement de leur mere que puis je faire car les enfants ont peur que leur mere se venge encore plus fort par des coups donc ils ont peur de parler au juge ou a l enquetrice merci pour vos conseils

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés